

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessung, Kulturtechnik und Photogrammetrie = Revue technique suisse des mensurations, du génie rural et de la photogrammétrie

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Société suisse de la mensuration et du génie rural

Band: 58 (1960)

Heft: 5

Nachruf: Walter Rüegg

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

semblent et que la plupart sont incomplètes. Il y manque souvent des prescriptions sanitaires; souvent aussi l'orientation des bâtiments et les distances entre les bâtiments n'y sont pas traitées ou seulement d'une façon insuffisante. Plusieurs réglementations n'indiquent que les démarches à faire pour obtenir le permis de construire, ainsi que les rapports entre les constructions privées et le domaine public (en ce qui concerne l'aspect extérieur de la localité et la sécurité publique). Il existe souvent des prescriptions spéciales pour les voies et conduites de service. Les réglementations sont en général très succinctes, malheureusement souvent aux dépens de la clarté. Les définitions et les prescriptions pour les mesures y font défaut; les communes et les particuliers sont conscients de cette lacune.

On voit par là que l'enquête menée par l'AS PAN n'était pas inutile, au contraire. Elle permet aujourd'hui de savoir où nous en sommes en matière de constructions et d'aménagement du territoire. En vérité, il y a beaucoup à faire. C'est pourquoi l'AS PAN a chargé sa commission juridique de préparer des directives pour la rédaction de règlements sur les constructions. Elle les mettra à la disposition des autorités intéressées et, en particulier, des communes menacées par une construction désordonnée.

Nous devons sans retard lutter contre le gaspillage de notre territoire. N'oublions pas que toutes les trois secondes un mètre carré de nos terres cultivables disparaît, englouti sous le flot anarchique des constructions.

Walter Rüegg ♀



Eine Herzkrise hat dem Leben unseres lieben Kollegen Walter Rüegg, Grundbuchgeometers, ein Ende gesetzt. Am 29. Januar 1960 entschlief er im Alter von 78 Jahren in seinem Heim in Emmenbrücke.

Die Jugend- und Schuljahre verlebte Walter Rüegg in seiner Heimatstadt Zürich. Nach Absolvierung des Technikums Winterthur erwarb er 1908 das Patent als Grundbuchgeometer. Nach einigen Jahren Praxis im Bündnerland, im Wallis und in Tirol zog ihn seine Abenteuerlust ins Ausland. Im Auftrag eines hiesigen Ingenieurbüros erstellte er im fernen Turkestan, hart an der mongolischen Grenze, Projekte für größere Bewässerungsanlagen. Die dortigen Lößbodengebiete sollten für den Baumwollanbau nutz-

bar gemacht werden. Nicht geringe Anforderungen wurden an den jungen Schweizer gestellt, der sich dort, trotz allen sprachlichen Schwierigkeiten, als Arzt, Einkäufer, Organisator und Fachmann zu bewähren hatte. Eine zweite Auslandpraxis im armenischen Taurus mußte im Jahre 1914 beim Ausbruch des Weltkrieges abgebrochen werden. Als Kompagniekommmandant absolvierte er seine militärische Pflicht während der Grenzbesetzung.

1915 ließ sich Kollege Rüegg im Kanton Luzern nieder. Hier wurden ihm die Grundbuchvermessungen der Gemeinden Malters, Emmen, Hildisrieden, Ebersecken und Flühli übertragen. Mit wenig Hilfspersonal bewältigte er Vermessungen über eine Fläche von rund 16 000 Hektaren.

Eine zuverlässige, gewissenhafte Hingabe zeichnete seinen nicht zu stillenden Arbeitswillen aus. Im Frühjahr 1957 zog er sich in den verdienten Ruhestand zurück. Nur kurz war ihm sein Wunsch für einen geruhigen Lebensabend im Kreise seiner Lieben vergönnt.

In Walter Rüegg verlieren wir einen geschätzten Kollegen und Weggenossen. Groß sind seine Verdienste, die er in bescheidener Art zur eidgenössischen Grundbuchvermessung beigetragen hat.

Vereint mit seiner lieben Gattin, Tochter und Söhnen stehen wir in stiller Verehrung und Dankbarkeit vor seinem Grab. Walter Rüeggs Werke bleiben weiterhin Zeugen seines Weges und seiner Arbeit. *GW.*

Rapport annuel du Comité central de la S.S.M.A.F. pour l'année 1959

1. Généralités

Depuis l'Assemblée générale du 19 juin, l'année 1959 a été une année relativement calme, pendant laquelle le souci dominant du Comité central a été le problème de la formation professionnelle.

En dehors de cette question importante, les questions administratives usuelles ont été traitées: dans ce domaine, il y a lieu de signaler la transmission du fonds de taxation de la S.S.M.A.F. à son groupe patronal, conséquence directe de la modification des statuts approuvée par l'Assemblée générale du 19 juin 1959 à Flims-Waldhaus.

En outre, si la S.S.M.A.F. s'est abstenu, pour différentes raisons, de participer aux séances du Comité permanent de la Fédération internationale des géomètres à Cracovie (4 au 7 septembre 1959), des relations amicales n'en ont pas moins été entretenues, plus particulièrement avec nos confrères allemands et français. C'est ainsi que le président central a accepté l'invitation de la Société allemande pour les mensurations de participer à la 44^e Réunion géodésique allemande qui s'est tenue à Trèves entre le 23 et le 26 septembre 1959 et celle de l'Ordre des géomètres-experts français d'assister à l'inauguration de la Maison du Géomètre à Paris et de prendre part aux journées du ruralisme les 15, 16 et 17 octobre 1959.

Partout votre président a été reçu très chaleureusement: il a suivi avec beaucoup d'intérêt les exposés des distingués conférenciers qui étaient au programme de ces deux congrès nationaux et n'a pu que se féliciter d'avoir accepté ces invitations.